

SE RENDRE  
A LA PREFECTURE

2 rue Pierre Labonde  
Troyes

**Parking le plus proche : «cathédrale» (payant)**

**Par transport en commun :**  
arrêt «préfecture» des lignes 7, 8 et 9 de la TCAT

**Un emplacement de stationnement pour personne  
à mobilité réduite est accessible sur site**



**CONTACT**

**Par voie postale :**

Préfecture de l'Aube  
2 rue Pierre Labonde  
CS 20372  
10025 Troyes cedex

**Par téléphone : 03 25 42 35 00**

**Par télécopie : 03 25 73 77 26**

Par courriel : [prefecture@aubes.gouv.fr](mailto:prefecture@aubes.gouv.fr)  
Serveur vocal, 24 h / 24 : 03 25 70 38 57  
**Pour plus d'informations, consultez :**  
le site Internet ; [www.aube.gouv.fr](http://www.aube.gouv.fr) ;  
ou le service téléphonique national  
«Allô, Service Public», en composant le 39 39

LES SERVICES VOUS ACCUEILLENT

	Accueil du public	Accueil téléphonique ou Internet
<b>Cartes grises et Permis de conduire</b>	Lundi, mercredi et vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h00 à 16h00 mardi et jeudi de 8h30 à 11h30 (fermé l'après midi)	du lundi au vendredi, de 8h30 à 10h30 Cartes grises : 03 25 42 37 78 Permis de conduire : 03 25 42 37 88
<b>Echange de permis de conduire étranger :</b>	Sur rendez-vous par téléphone <b>ou</b> par Internet	du lundi au vendredi, de 8h30 à 10h30 03 25 42 37 88 <b>ou</b> par Internet : <a href="http://www.aube.gouv.fr/Prendre-un-rendez-vous-en-ligne">http://www.aube.gouv.fr/Prendre-un-rendez-vous-en-ligne</a>
<b>Contrôle médical de l'aptitude à la conduite</b>	Sur rendez-vous uniquement par Internet	<a href="http://www.aube.gouv.fr/Prendre-un-rendez-vous-en-ligne">http://www.aube.gouv.fr/Prendre-un-rendez-vous-en-ligne</a>
<b>Titres de séjour</b>	Séjour : du lundi au jeudi, de 8h30 à 11h30 (fermé l'après midi) le vendredi, de 8h30 à 11h30 et de 13h00 à 16h00	du lundi au vendredi, de 14h00 à 16h00 03 25 42 35 00
	Asile : sur rendez-vous	le lundi de 14h00 à 16h00 03 25 42 35 00
<b>Naturalisation</b>	Plate-forme interdépartementale d'instruction des demandes : sous-préfecture de Reims Place Royale 51000 Reims	lundi, mardi et jeudi de 9h à 11h30 03 26 86 71 63  messagerie électronique : <a href="mailto:pref-naturalisations@marne.gouv.fr">pref-naturalisations@marne.gouv.fr</a>
<b>Regroupement familial</b>	Pour tous renseignements et dépôt de dossiers, uniquement sur Site Internet : <a href="http://www.ofii.fr/">http://www.ofii.fr/</a>	Suivi de dossiers Mardi de 9h à 11h 03.26.36.97.34
<b>Cartes d'identité</b>	Accueil dans l'une des 13 mairies du département, équipées d'une station biométrique <a href="http://www.aube.gouv.fr">voir liste sur www.aube.gouv.fr</a>	du lundi au vendredi, de 8h30 à 10h30 03 25 42 37 24
<b>Passeports</b>	Accueil dans l'une des 13 mairies du département, équipées d'une station biométrique <a href="http://www.aube.gouv.fr">voir liste sur www.aube.gouv.fr</a>	du lundi au vendredi, de 8h30 à 10h30 03 25 42 37 28
<b>Autres services</b>	Lundi, mercredi et vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h00 à 16h00 mardi et jeudi de 8h30 à 11h30 (fermé l'après midi)	du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h30 et de 13h00 à 16h00 03 25 42 35 00